

L'APRÈS

FACE AU DÉNI DÉMOCRATIQUE DE MACRON, MOBILISONS-NOUS DÈS LE 7 SEPTEMBRE !

Communiqué de presse des fondateurs de l'APRES (l'association pour la République écologique et sociale)

Le refus du Président de la République Emmanuel Macron de nommer Lucie Castets Première ministre est un coup de force institutionnel inacceptable. C'est un déni démocratique : le 7 juillet dernier, les électrices et les électeurs ont placé en tête du scrutin le Nouveau Front Populaire. En empêchant la constitution d'un gouvernement du NFP, Macron interprète, abuse et bafoue les institutions de la 5e République, s'arroge un droit de veto que la constitution ne lui accorde pas et piétine la séparation des pouvoirs.

L'heure est à la mobilisation pour le respect de la souveraineté du peuple Pour la démocratie et la 6e République, pour exiger un gouvernement qui respecte le verdict des urnes et mette en œuvre son programme de justice sociale et écologique, **les fondateurs de l'APRES appellent à participer aux manifestations dès le 7 septembre**, invitent toutes les organisations politiques, syndicales et associatives du NFP à y appeler aux côtés des premières organisations de jeunesse à l'initiative, l'Union Étudiante et de l'Union Syndicale Lycéenne.

Face au coup de force de Macron, l'unité est la force du NFP. Nous proposons **la constitution d'une instance collégiale et pérenne du NFP**, avec des réunions régulières rassemblant l'ensemble des partis, associations et syndicats qui le constituent.

Nous proposons également que **dans chaque circonscription des assemblées citoyennes du NFP** soient convoquées pour organiser localement toutes les mobilisations nécessaires pour le respect de la souveraineté du peuple.

Les fondateurs de l'APRES

Alexis Corbière, député de la Seine-Saint-Denis

Clémentine Autain, députée de la Seine-Saint-Denis

Danielle Simonnet, députée de Paris

Guillaume Ancelet, président de Picardie Debout

Hendrik Davi, député des Bouches-du-Rhône

Pascale Martin, ex-députée de Dordogne

Raquel Garrido, ex-députée de la Seine-Saint-Denis